Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-231898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— Un oubli, un oubli! On verra bien Puisque le garde champêtre est plus souvent à la pinte qu'à son poste, je vais tout droit chez le syndic.

— Il n'est pas chez lui aujourd'hui !

— Eh bien ! ça sera pour demain.

— Ecoutez, Mme Louise, je vais vous raconter une petite histoire, entrevue dans un journal français, il y a bien des années. Il s'agissait de l'académicien Maurice Donnay, auteur dramatique connu, qui possédait une demeure d'été avec de belles pelouses que dévastaient les poules du voisinage. Le jardinier suggéra de chasser la volaille à l'aide d'un fusil, mais le subtil académicien refusa ce procédé extrême. Il en trouva un autre, plus efficace. Sur ses pelouses, bien en vue, il installa quelques beaux œufs. En les apercevant, les voisins s'imaginèrent que les poules, non seulement retournaient les pelouses, mais abandonnaient leur ponte. Dès lors, ils fermèrent leurs poulaillers.

— Si vous croyez, me répondit la Louise du Pontet que j'ai le moyen de semer, comme ça, des œufs dans mon jardin. C'est bon pour votre académicien. A partir de demain, il ne faut pas qu'une seule poule passe ma barrière. J'ai du beau rampon, des salades et des laitues hivernées qui ne demandent qu'à pousser.

Discrètement averti, le régent prit ses précautions. Cependant, le lendemain matin, on vit cette poison de coq — par où avait-il bien pu passer ? — se percher sur la barrière, battre des ailes et faire un ramage de tous les diables en poussant un de ces « kikerikis » à réveiller tout le village.

Alors la Louise du Pontet n'y tint plus. Elle bondit dans son jardin et, s'emparant d'un caillou aussi gros que sa main, elle te le lui lança avec l'énergie du désespoir.

Le coup porta. En poussant un cri, le coq tomba de la barrière et s'en alla, clopin-clopant, regagner son poulailler.

— Cette fois, il a eu, me cria-t-elle, en fermant sa porte à double tour !

SI VOUS ALLEZ...

... à Noville — de Neuveville qu'il ne faut pas confondre avec Villeneuve, la ville voisine — ne manquez pas d'aller voir les charmantes peintures représentant les symboles des évangélistes, dans la jolie église que « l'Etat a fait rejointoyer à nos frais, non à notre guise » disait l'un des orateurs locaux à l'occasion des fêtes du centenaire de 1898. L'église elle-même mérite cette visite. On vous contera probablement au village l'histoire de la « fenète ». On donnait ce nom à des petites femmes, fées ou nymphes, cachées dans les îles et les marais du Rhône. Un fiancé de Noville était allé un dimanche cueillir des nénuphars dans les îles, pour les offrir à sa belle. Il entendit soudain un grand cri d'une « fenète ». Il résista à la tentation et revint chez sa fiancée. En franchissant le seuil de la porte, il tomba inanimé. Il était mort. La bien-aimée ne put résister à cette émotion et perdit quelque peu la raison. On la voyait encore, au siècle passé, errer dans le village.

Ad. Decollogny.